



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2017-02

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal **le 7 mars 2017** à 18h45 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Nature et effets :**

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser la création d'un lot de coin ne répondant pas à la largeur minimale requise des deux côtés d'une voie de circulation.

#### **La réglementation en vigueur :**

La réglementation en vigueur exige que pour un lot de coin, les deux côtés du terrain sur les voies de circulation doivent respecter la largeur minimale de 60 mètres en zone RV-2.

#### **Identification du site concerné :**

L'immeuble projeté est constitué de partie des lots 3 689 951 et 3 689 952, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du 7 mars 2017.

Fait à Shefford, le 20 février 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma

  
Sylvie Gougeon